

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
PARACHUTISME

FLASH SECURITE POUR AFFICHAGE

Référence : YD/02.

Date : 12 juillet 2002

Objet : INTERDICTION D'EMPLOI

Matériels concernés : VOILURES NINJA toutes tailles

Texte : Voir courrier et bulletin de sécurité de la Société Parachutes de France ci-joint

Date d'application : Dès réception.

Renseignement complémentaire : Yves DEVAURAZ au 05.53.57.26.22
ou 06.61.67.57.01

Diffusion : Centres Ecoles (par fax)

Association reconnue
d'utilité publique
par Décret du 2 mai 1986
sous la tutelle du Ministère
de la Jeunesse et des Sports
et affiliée au C.N.O.S.F

62 rue de Fécamp
75012 PARIS
N° SIRET 784 405 912 00014
APE 926 C
☎ 01.53.46.68.68
fax01.53.46.68.70
3615 FFP
Email : ffp@ffp.asso.fr



PARACHUTES DE FRANCE

Jean-Jacques POUX
Président directeur général
Parachutes de France
2 rue Denis Papin
Jouy le Moutier
95031 Cergy Pontoise cedex

A TOUS LES PRESIDENTS ET
DIRECTEURS TECHNIQUES
DE CENTRES PARACHUTISTES,
DISTRIBUTEURS, SERVICES OFFICIELS
ET CORRESPONDANTS

Date : 12 / 07 / 2002

Objet : Interdiction de saut pour les voilures NINJA

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Technique,

La voile NINJA commercialisée par la Société Parachutes de France est une voile extrême réservée à des parachutistes très chevronnés.

Plusieurs cas de dégonflements ont été rapportés que nous attribuons à des turbulences locales de l'air environnant et qui ont pu être maîtrisés grâce à la dextérité des utilisateurs.

Ne disposant d'aucun moyen pour contrôler l'expérience de ceux-ci et ne pouvant prendre le risque de voir cette voile utilisée par des néophytes ou des parachutistes peu aguerris, nous avons pris, par précaution, la décision d'interdire les sauts avec la voile NINJA.

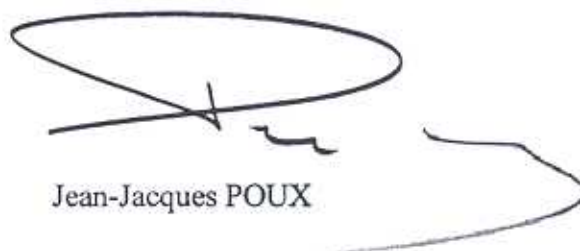
Nous demandons aux détenteurs de voilures NINJA de bien vouloir prendre contact avec nous.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser la présente et le bulletin de sécurité qui est joint auprès des personnes concernées.

Nous vous tiendrons informé de nos investigations et de nos actions résultantes.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre coopération.

Sincères salutations.



Jean-Jacques POUX

EQUIPEMENTS CONCERNES:

**VOILURES PRINCIPALES NINJA
TOUTES TAILLES
85 Ft² - 94 Ft² - 102 Ft² - 110 Ft²**

INCIDENT EN SERVICE:

Fermeture partielle de la voile en atmosphère turbulente

ANALYSE TECHNIQUE:

Analyse en cours

**MESURE DE SECURITE
OBLIGATOIRE**

Tous les équipements concernés sont interdits de sauts
jusqu'à l'émission et l'application d'un Bulletin Technique
Parachutes de France SA
définissant les instructions techniques pour
remise en service des équipements concernés